

3DISC DENTAL CONNECT

Société par actions simplifiée
au capital de 13.610.534,40 Euros
Siège social : Tour Cb21 – 16 Place de l'Iris – 92400 Courbevoie
889 227 377 RCS NANTERRE

(la « **Société** »)

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT EN DATE DU 5 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 5 mars,

Madame Marie-Laure POCHON agissant en qualité de Gérant de la société MLPO, elle-même Président de la société 3DISC DENTAL CONNECT, société par actions simplifiée au capital de 13.610.534,40 Euros, dont le siège social est situé au Tour Cb21 – 16 Place de l'Iris à Courbevoie (92400), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 889 227 377, (ci-après la « **Société** »), a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

En application des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 4 des statuts de la Société, le Président décide de transférer le siège social de la Société, à effet à compter du 30 janvier 2025, à l'adresse suivante :

Tour Atlantique, 1 place de la Pyramide – 92800 Puteaux

Par ailleurs, et en application de l'article 4 des statuts de la Société, il est précisé que cette décision fera l'objet d'une ratification lors des prochaines décisions collectives des associés.

La décision est adoptée.

DEUXIÈME DÉCISION

Le Président, en conséquence de la décision qui précède, décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au Tour Atlantique, 1 place de la Pyramide – 92800 Puteaux. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

La décision est adoptée.

TROISIÈME DÉCISION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

La décision est adoptée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été établi, approuvé et signé par le Président.

Signé par :

084A6F5D469446B...

LE PRÉSIDENT